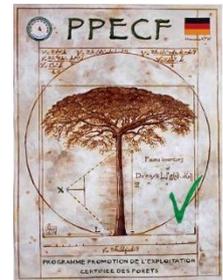




COMMISSION DES  
FORETS  
D'AFRIQUE CENTRALE  
COMIFAC

PROGRAMME DE  
PROMOTION DE  
L'EXPLOITATION CERTIFIEE  
DES FORETS  
PPECF



## FICHE D'INTERVENTION PPECF

### L'intervention

Accompagnement des sociétés certifiées versus le groupe de travail Focus Forests FSC

N° contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	N° DNO	Date ANO	Date contrat	Durée	Date fin
C232	Tous	ATIBT	292	9/11/21	23/11/21	14 mois	17/01/23
Contribution PPECF € : 156 713			Budget total € : 362 681			<a href="#">TDR C232</a>	

### Principaux résultats attendus

- R1 : les résultats du Focus Forests intègrent les recommandations des membres certifiés de l'ATIBT ;
- R2 : les motions proposées par l'ATIBT et ses membres intègrent les résultats du Focus Forests et font l'objet d'un consensus auprès des membres FSC pour faire évoluer les dispositions de la [motion 65](#) ;
- R3 : Les autres motions proposées en AG et leur modalité de mise en œuvre sont acceptables pour le secteur privé.

### Objectifs et principaux résultats

#### Contexte et objectifs de l'intervention

L'assemblée générale du FSC a lieu tous les trois ans. Elle rassemble les membres internationaux du FSC pour discuter des défis et des solutions d'une gestion forestière responsable, et de l'orientation future de l'organisation. L'AG FSC est donc, le plus au niveau de décision participatif du FSC. Elle consiste notamment à procéder au vote des motions qui ont été déposées par les membres FSC (selon un processus cadré). Les motions sont des propositions des différentes chambres (industrielle, sociale et environnementale) pour améliorer le standard de gestion forestière FSC, allant du fonctionnement du FSC à la manière d'améliorer la demande du marché pour les produits labellisés FSC.

Ainsi, les sociétés certifiées FSC du bassin du Congo, pour la plupart membres de FSC et de l'ATIBT, se doivent de **participer activement aux Assemblées Générales FSC**, comme force de propositions et pour peser sur les décisions qui ne feraient pas consensus, telle la motion 65, qui reste depuis 2014 source de désaccords entre membres du FSC<sup>1</sup>, au point que certaines entreprises potentiellement certifiables, renoncent à se faire certifier FSC-FM (en RDC notamment).

En 2017 l'ATIBT a participé à l'AG FSC de Vancouver au Canada, pour œuvrer à réorienter la [motion 65](#) en faisant passer la motion 34 ([études d'impact de la motion 65](#)). Un autre enjeu de la participation de l'ATIBT et de ses membres à cette AG était de suivre les autres motions proposées pour identifier les menaces et opportunités pour le Bassin du Congo et agir pour orienter les votes.

1

Certains membres du FSC souhaitent qu'une plus grande partie des forêts de valeur environnementale et sociale soit entièrement protégée et que ces forêts ne soient pas certifiées pour la production. D'autres membres soutiennent qu'une utilisation responsable des forêts est nécessaire pour les protéger contre les activités illégales et la conversion.

Devant ce constat, le FSC a initié, début 2021, [le projet « Focus Forests »](#) afin de profiter de l'Assemblée Générale du FSC (Bali 2022), pour présenter des solutions innovantes pour la gestion et de sortir de l'impasse de la motion 65 concernant la gestion des < Intacts Forest Landscapes > (IFL), en plaçant le débat à une échelle macro, donc largement en dehors des limites des concessions forestières.

### 6.1 Rappel du projet Focus Forest

En préparation de l'AG FSC 2021/2020, le FSC a considéré le sujet des IFL comme l'une des priorités. Dans ce contexte, le **projet Focus Forest<sup>1</sup> lancé par le FSC au premier trimestre 2021, est devenu l'initiative préparatoire à l'AG 2021/ 2022 au sujet des IFL.** Cette initiative vise à trouver des solutions innovantes pour la gestion des forêts ayant des valeurs sociales et environnementales particulières telles que les IFL. Derrière ce projet, il y avait surtout une **profonde réflexion souhaitée par le FSC pour rechercher des solutions pour sortir de l'impasse de la motion 65/2014** concernant la gestion des IFL, et la possibilité d'aborder le débat à une échelle macro, donc aussi hors des concessions elles-mêmes.

Le projet Focus Forest cherche à permettre des **discussions constructives** avec les utilisateurs des terres, les communautés locales et indigènes, les ONG, les représentants des gouvernements, les entreprises et autres – y compris les parties prenantes du FSC et les membres de toutes les chambres – **sur la manière de prendre en compte un éventail de paysages forestiers importants** sur le plan social et environnemental, à l'intérieur et à l'extérieur des unités de gestion forestière certifiées, dans les **stratégies et les normes** du FSC.

A ce jour, le lobbying de l'ATIBT via le Focus forest group du FSC, a contribué à faire valider quelques motions :

**Motion 23/2020** de l'ATIBT : propose de mener un processus robuste et inclusif de révision des règles IFL pour l'ensemble des forêts, et dans les régions tropicales, et dans les zones tempérées et boréales. Le FSC mènera ce processus avec l'appui des groupes d'élaboration des normes pour prendre en compte les enjeux globaux et les réalités locales.

- **Motion 1/2021** : ajout du français comme 3<sup>ème</sup> langue officielle du FSC : cette motion, soutenue par l'ATIBT, était portée par des membres du Bassin du Congo qui ont mené un excellent plaidoyer pour faire adopter cette motion.

- **Motion 49/2020** : révision de la procédure des services écosystémiques 30 006, comme mécanisme d'atténuation pour répondre à la demande du marché mondial pour des objectifs nets zéro et nets positifs. Le FSC doit permettre l'utilisation des réclamations générées par la procédure de service écosystémique pour démontrer les progrès vers l'atteinte des objectifs nets zéro et nets positifs pour le climat, la biodiversité et l'eau à tous les stades de la hiérarchie d'atténuation, y compris la mesure, l'évitement, la réduction, la restauration et la compensation ou la neutralisation des impacts résiduels au sein et au-delà des chaînes de valeur.

- **Motion 37/2020** : Changements requis aux Principes et Critères du FSC pour mettre en œuvre la politique de traitement de la conversion et Motion 45 : Renforcer et améliorer les mesures de conversion et d'atténuation pour protéger la crédibilité du FSC : ces motions n'impactent pas le Bassin du Congo, mais elles impactent le système FSC globalement. Cette motion permet la restauration de forêts pour ensuite devenir certifiées FSC. La cut off date des plantations est ainsi repoussée (ce qui est critiqué). Le FSC y voit l'opportunité d'être de plus en plus pertinent dans l'espace de restauration en tant qu'outil qui fournit des incitations commerciales pour restaurer les terres déboisées et dégradées. Il y voit aussi la pertinence en tant qu'outil de restauration pour des milliers de personnes affectées dans le passé par de mauvaises pratiques de gestion forestière.

Par ailleurs, un test pilote de l'approche paysage réalisé au Gabon en avril 2022, a permis d'élaborer un document de travail reprenant les motions IFL et proposant des idées de règles et d'approches pour la gestion des IFL. L'ATIBT a mis en place des porte-paroles (également « ambassadeurs » Fair&Precious) sur les différentes motions.

[Lire la suite...](#)

## Commentaires de la Cellule de gestion du PPECF

Grâce à sa participation au Focus Forests Advisory Group (FFAG) depuis juin 2021, l'ATIBT est aujourd'hui, complètement intégrée à la mesure de ses moyens à la mise en œuvre du projet Focus Forests, et d'avoir un impact significatif sur les décisions prises lors des AG FSC, tant sur l'évolution de la motion 65 que sur les autres enjeux du système FSC.

## Autres interventions PPECF en rapport avec l'Action

Titre de l'intervention	N° contrat	Prestataire (s)	Bénéficiaire (s)	Budget (€)	
				Total	Contribution du PPECF
Appui à la stratégie FSC® en Afrique centrale ( <a href="#">rapport confidentiel</a> )	C136	FSC BC	Tous	539 726	349 958
<a href="#">Valoriser les services écosystémiques des forêts du bassin du Congo (Procédure FSC-PRO-30-006)</a>	C236	FSC Intl	Tous	296 389	142 267

### Quelques références utiles

#### [« Focus Forests group » du FSC](#)

Conformément à la stratégie mondiale 2021-2026 du FSC, le projet Focus Forests cherche à permettre des discussions constructives avec les utilisateurs des terres, les communautés locales et autochtones, les ONG, les représentants gouvernementaux, les entreprises et autres – y compris les parties prenantes du FSC et les membres de toutes les chambres – sur la manière de prendre en compte une gamme de paysages forestiers socialement et écologiquement importants, à l'intérieur et à l'extérieur des unités de gestion forestière certifiées, dans les stratégies et les normes du FSC.

#### [Impacts de la mise en œuvre de la motion 65 dans le bassin du Congo](#)

L'objectif de ce rapport est de réaliser une évaluation comparative des impacts économiques, sociaux et environnementaux à court et à long terme – à la fois positifs et négatifs – de la mise en œuvre des deux options de mesures de gestion et de protection de la forêt intacte. Les mesures de gestion du paysage forestier intact associées à l'indicateur par défaut prescrit par la motion 65 FSC-GA-2014 d'une part, et les indicateurs régionaux de gestion du paysage forestier intact proposés par le Groupe de travail régional sur les hautes valeurs de conservation (RWG-HVC) d'autre part.

#### [La procédure FSC-PRO-006 30006](#)

La procédure vise à :

- définir les exigences que doivent respecter les gestionnaires de forêts certifiées FSC pour démontrer de façon crédible les bénéfices de leurs activités sur le maintien ou l'amélioration des services écosystémiques;
- permettre aux gestionnaires de forêts certifiées FSC d'accéder à un grand nombre de sources de revenus et d'accéder plus facilement aux financements proposés par les marchés émergents des services écosystémiques, grâce à l'utilisation de mentions Services écosystémiques FSC basées sur les bénéfices vérifiés;
- permettre aux gestionnaires de forêts certifiées FSC-FM de générer des données de bénéfices validées afin de prouver l'existence de services écosystémiques découlant des activités de gestion forestière sur la base d'une situation de référence vérifiée.

#### [Impacts sociaux de la certification du Forest Stewardship Council](#) (Évaluation dans le bassin du Congo)

Publié par le CIFOR, le document évalue si la mise en œuvre de la certification FSC dans les UFA dans trois pays du bassin du Congo a eu des effets positifs supplémentaires sur (1) les conditions de travail et de vie des salariés des entreprises forestières et de leurs familles, (2) l'efficacité et la légitimité des institutions mises en place pour réguler les relations entre les sociétés forestières et les communautés avoisinantes, et (3) les droits des populations locales et leurs usages coutumiers des forêts.

[Greenpeace « Destruction certified »](#)

[Pour une amélioration de la durabilité des plans d'aménagement forestiers en Afrique Centrale](#)

[Les pratiques EFIR des sociétés FSC dans le bassin du Congo](#)

### **Liens vers la bibliothèque documentaire *Tashmetum***

---

[[Procédure](#) ; [Motion](#) ; [JFL](#) ; [Forest](#) ; [FSC](#) ; [HVC](#) ; [Certification](#); [Norme](#)]